

(pour les lettres douteuses, etc.), la division en actes (figurant sur les papyrus) et aussi, mais uniquement pour une raison pratique, en scènes, empruntée au théâtre classique français. L'apparat critique est double (témoignages ; choix de corrections et conjectures), mais vise aussi à une description des papyrus. Outre le choix entre des corrections d'une variété parfois déroutante, l'A. intervient peu : lecture plus précise (« melius quam », « potiusquam » et l'humble « uel »), deux corrections : *Arbitr.*, 803 : μοι dans l'apparat critique et la traduction, mais non dans le texte ; *Tond.*, 124 ἐκτεταγμένον : habile restitution. La traduction serre le texte grec, l'ordre des mots au point de s'écarter de la syntaxe originelle. Des comblements de lacunes sont intégrés à la traduction, signalés par les italiques. Cette édition soignée se signale également par ses notes et ses notes complémentaires. – B. STENUIT.

Louis CALLEBAT, *Le De architectura de Vitruve*, Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 15 x 21, 458 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-251-44691-2.

L'éminent spécialiste de Vitruve regroupe ici vingt-sept articles, dont un inédit, selon deux axes. Le premier est conceptuel. La comparaison entre Vitruve et Alberti montre que concepts et exécution guident Vitruve, tandis que l'aspect conceptuel l'emporte chez l'humaniste du XV<sup>e</sup> siècle (p. 31-46). L'A. est revenu plusieurs fois sur le partage entre science et technique dans le cadre de la littérature scientifique à Rome. Vitruve, quant à lui, dispense une connaissance plus qu'une compétence, mais l'équilibre est parfois tenu (cf. p. 49 et s., 87 et s., 203, 406) ; en effet, le *De architectura* est un traité spécialisé, ciblant décideurs, maîtres d'œuvre non moins que des gens cultivés. De là, l'importance de la rhétorique dans ce traité, mais comprise dans le sens que les éléments d'un édifice, leurs rapports et leur unité organique fonctionnent comme l'argumentation (p. 87-104) ; il y a, chez Vitruve, une « large communauté de langage entre architecture et rhétorique » (p. 104) ; c'est platonicien. Ce premier axe conceptuel explore aussi les machines hydrauliques (pompes, moulins, horloges, siphons ...) et les problèmes de mécanique (engins de levage, drainage, tuyauterie ...), que la disparition des illustrations de Vitruve complexifie (Fra Giocondo, dans son édition de 1511, tentera de combler cette lacune). Le second axe de ce recueil d'articles est linguistique. Vitruve vulgarisa un savoir spécialisé. On ne saura jamais comment on parlait sur un chantier (p. 253 et s.) et le « devis de Pouzzole » (*CIL* X 1781), dont le lexique est étudié en annexe, est en fait un cahier des charges. Dans le vocabulaire latin (et moderne) de l'architecture, la place de Vitruve est essentielle. Sont rééditées ici plusieurs études lexicales sur l'origine, la formation et l'évolution des termes vitruviens, particulièrement en matières hydraulique et hydrologique (les mots sont repris dans des index en annexe), sur les emplois métaphoriques (type *fascia* pour le bandeau d'une architrave) ; Vitruve renvoie explicitement une centaine de fois à un terme grec, avec des équivalences parfois approximatives, étant plus soucieux de classification sémantique que d'explication étymologique. La langue du *De architectura* est le parent pauvre des études vitruviennes, sans doute à cause de ses écarts par rapport aux normes classiques. Pourtant, empruntant au latin vulgaire, elle est adaptée à son objet (technique) et à son but (didactique). L'A. le montre par le lexique et la phraséologie (p. 311-347), percevant paradoxalement une recherche esthétique, alors même que se forge une langue technique. – B. STENUIT.

Pascale PARÉ-REY, Flores et acumina. *Les sententiae dans les tragédies de Sénèque* (Collection du CEROR, 41), Paris, De Boccard, 2012, 17 x 27, 432 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-904974-43-4.

Assez voyants, les vers gnomiques des tragédies de Sénèque sont diversement appréciés : intervention personnelle de l'auteur, abus de rhétorique, interruption de l'action ... Pour l'A., les *sententiae* s'insèrent dans le drame : leur théâtralité est réelle (p. 9). I<sup>er</sup> partie. Des traités antiques de rhétorique, deux traits essentiels de la *sententia* sont dégagés : une formule générale, une pointe (ce qui exclut les réflexions courant sur